



# EXTRAIT DU REGISTRE DE DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/01/2024  
Reçu en préfecture le 13/01/2024  
Publié le 15 JAN. 2024  
ID : 041:214100109-20240111-2024\_01-DE

## Séance du 11 Janvier 2024

Date de la convocation  
04/01/2024

En exercice	Présents	Votants
14	13	13

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois de janvier à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,  
Messieurs CHERAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absent excusé : M. TYTGAT Loïc

### OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2024-01 Avis sur le dossier d'implantation d'éoliennes sur Epuisay soumis à enquête publique

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

Mme le Maire informe que par arrêté préfectoral en date du 20 novembre 2023, une enquête publique unique relative aux modifications apportées à l'autorisation environnementale accordée le 24 avril 2018 à la société EPUISAY ENERGIE (JPEE) pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien à EPUISAY est organisée en mairie d'EPUISAY du 11 décembre 2023-14 heures au vendredi 12 janvier 2024 – 17 h.

Un dossier comprenant notamment une demande de dérogation relatives aux espèces protégées et un avis de l'autorité environnementale sont à disposition à la mairie d'Epuisay et sur le site internet des services de l'Etat en Loir-et-Cher.

Il vous est demandé de donner un avis en tant que commune concernée par les risques et les inconvénients pouvant résulter de ces installations.

Madame le Maire propose de donner un avis défavorable à ce dossier compte tenu du fait que ce projet ne préserve pas la biodiversité présente, qu'une demande de dérogation pour outre passer la préservation des espèces protégées est déposée et du fait de la non protection visuelle du paysage de cette zone rurale.

Madame le Maire demande l'avis des membres présents.

Un vote à bulletin secret est demandé par les conseillers minoritaires qui est accepté.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident par 1 abstention, un voix contre et 11 voix pour, de donner un avis défavorable sur le dossier d'implantation d'éoliennes sur Epuisay soumis à enquête publique.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
  
BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance  
  
MOTTIER Catherine